

Services Techniques / Pôle Espaces Publics
N/Réf. : SC/SR/VC/FD/24/AUT/0264
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE
fdomergue@bourgoinjallieu.fr
Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

AMNESTY INTERNATIONAL, représentée par Nelly LAC – 4 rue des Pâquerettes – 38300 BOURGOIN-JALLIEU :

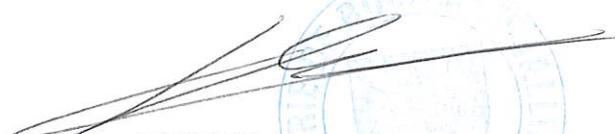
A mener une action de sensibilisation contre la peine de mort devant la Halle Grenette :

Le samedi 30 novembre 2024 – de 16 h 00 à 19 h 00

Aucun dispositif (par exemple banderole) ne pourra être apposé sur la façade de la Halle Grenette. L'installation (tables, grilles d'exposition..) ne doit pas occulter les autres manifestations prévues à la Halle Grenette. L'accès à la halle doit rester libre à tout notamment au niveau du passage adapté PMR.

Les lieux devront être restitués propres.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 20 novembre 2024


Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts